

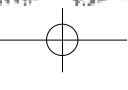
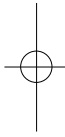
LE QUAI D'EN FACE

HIVER 2006-2007

Numéro 1

5 €

DROITS HUMAINS ET FONDAMENTAUX POLITIQUES



Ce premier numéro sera notre commencement. L'enjeu de la revue est simple : il s'agit de mettre les droits humains au centre de la réflexion et de l'action politiques. Il s'agit de les reconnaître comme la question centrale des relations internationales. Pour l'instant, nous sommes loin du compte.

Les peuples libres — même imparfaitement libres — ont la fâcheuse tendance à oublier les peuples asservis. Ils ont beau avoir pour eux de la compassion, ils ne cessent pas pour autant de les abandonner. Leurs représentants sont des experts en double discours : ils ont la rhétorique humaniste et la pratique politique égoïste. On est démocrate à la maison, et cynique au-dehors.

Par voie de conséquence, malheureusement, soit on laisse les tyrannies poursuivre leurs crimes, soit on recourt brutalement à la guerre pour essayer de les arrêter. Mieux vaut que les démocraties s'entendent entre elles et s'organisent pour exercer des pressions politiques constantes sur les régimes dictatoriaux : en dénonçant leurs crimes, en démontrant publiquement leurs simulacres, et en soutenant activement les forces démocratiques nationales qui affrontent de l'intérieur la violence étatique.

Il nous restera encore à inscrire ces préoccupations universalistes concernant les droits humains au cœur de nos campagnes électorales.

Bernard Lempert

une ombre sur notre esprit

En 1994 au Rwanda, le meurtre bat son plein. La violence idéologique a distribué bien plus que des bâtons et des machettes : elle a distribué l'autorisation de tuer. Et c'est à ce moment précis, alors que les massacres ont commencé sur grande échelle en ce pays des mille collines, alors que l'ombre du génocide s'étend brutalement sur la population tutsi décimée dans le cadre énoncé et reconnu d'un projet d'extermination, c'est à ce moment que se produit un autre événement considérable, qui n'est rien d'autre selon nous que le corollaire de la scène de sang : l'Organisation des Nations Unies décide de retirer de Kigali la plupart de ses soldats. Il y a là comme l'ouverture d'un deuxième gouffre : une démission politique généralisée. Alors qu'il est encore possible d'intervenir et de s'interposer, alors que l'état des lieux militaire le permet, la communauté internationale choisit, non pas de renforcer son contingent, mais de l'alléger — non pas de se donner les moyens d'arrêter la main du crime, mais de s'assurer d'être dorénavant dans l'incapacité de le faire. Il ne s'agit pas d'une simple fuite, ni de la manifestation d'une panique provoquée par un rapport de forces défavorable. Il y a eu vote au Conseil de Sécurité. Les grandes puissances ont voté la non-intervention, qui est donc bien à cet instant l'expression d'une volonté politique internationale. Il ne s'agit pas d'une simple absence, mais d'un retrait ; non pas d'un constat d'impuissance, mais d'un départ délibéré. Cette démission

*Bernard LEMPERT,
philosophe*

flagrante dit quelque chose de notre incapacité de penser. En réponse à l'organisation de l'élimination d'un peuple, le monde détourne, non pas à proprement parler son regard, mais sa pensée. Il laisse quand même quelques soldats. Certains n'auront même pas le droit de défendre leur propre vie. Il laisse surtout d'autres témoins : des journalistes, des photographes, des cameramen, du personnel d'organisations non gouvernementales. Il laisse donc derrière lui un certain regard, le seul qu'alors il concède, le regard effaré et effondré de ceux dont la mission est de ne rien pouvoir faire. Le monde veut bien assister au drame, mais il refuse de le penser. Il s'accorde la diffusion de certaines images, mais s'interdit cette analyse du réel en temps réel en dehors de laquelle l'acte de penser n'est peut-être rien d'autre qu'un rite de nostalgie.

Face à l'immensité de la désolation, nous ne devrions pas être étonnés de retrouver en première ligne des enjeux de vocabulaire. Si ce qui se passe au Rwanda est un génocide, le droit international fait de l'intervention une obligation⁽¹⁾. Il faut donc, si l'on veut se soustraire à cette obligation, ne pas reconnaître qu'il y a génocide, ne pas se résoudre au mot. Il faut dire qu'il ne s'agit pas de cela mais d'autre chose, d'événements sans doute terribles, mais qui ne sauraient entrer dans cette catégorie extrême. Le débat se déplace sur les mots. La vie des gens ne tient plus qu'au fil ténu de la parole. De même qu'une entreprise de négation avait lancé la machine à tuer, c'est une pratique du

⁽¹⁾ Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide. Approuvée et soumise à la signature et à la ratification ou à l'adhésion par l'assemblée générale dans sa résolution 260A (III) du 9 décembre 1948 ; entrée en vigueur le 12 janvier 1951, conformément aux dispositions de l'article XIII.

déni qui lui laisse le temps nécessaire pour aller jusqu'à son terme. Les planificateurs du désastre employaient des mots pour se persuader que l'Autre n'appartenait pas à l'humanité et pour se convaincre que ce qu'ils allaient faire ne relevait pas de la criminalité, tandis que la communauté internationale, Etats-Unis en tête, se convainc ou fait semblant de se convaincre que le génocide qui se déroule sous ses yeux n'en est pas un. Le traitement sémantique par le vide agit de part et d'autre : ceux qui refusent de dire ce qui est finissent par faire alliance avec ceux qui s'ingénient à ne jamais dire ce qu'ils font. A la déclaration persistante selon laquelle les gens qu'on assassine ne seraient pas de véritables personnes humaines, correspond cet énoncé international selon lequel le génocide qu'on laisse accomplir n'en serait pas vraiment un. Le déni pratiqué par le monde prête main forte à la négation ayant cours dans le meurtre. Le détournement de la pensée des uns encourage la manipulation active dans la pensée des autres. Dès l'instant qu'on ferme les yeux sur ce qu'on ne peut pas ne pas voir, dès l'instant qu'on s'est volontairement interdit de penser l'évidence, les pratiquants de la cruauté de masse se sentent confortés dans leur entreprise, comme s'ils avaient entendu au travers du vote du Conseil de Sécurité un consentement implicite, qui vaut pour autorisation de continuer cette violence désormais partagée. ■

la Tchétchénie, une mine de sang

*Bernard LEMPERT,
philosophe*

Hubert Védrine, ministre des affaires étrangères, fait le voyage de Moscou le 4 février 2000, au moment précis où Grozny agonise. Parlant de Monsieur Poutine, il déclare : “Je l’ai trouvé patriote, animé par une grande idée de son pays”. Il dit que son interlocuteur s’est exprimé “avec beaucoup de conviction, de détermination et de franchise”. Il est difficile de croire le représentant du gouvernement de Monsieur Jospin quand il parle de la franchise de Monsieur Poutine. La diplomatie est une chose, l’insulte à l’égard des suppliciés en est une autre. Au moment même où les soldats russes assassinent les rescapés de Grozny, au moment où ils les font sortir des caves pour aussitôt les pousser dans la mort, Monsieur Védrine transmet à Monsieur Poutine une invitation à Paris pour le lendemain de l’élection présidentielle, dont chacun pense qu’il sortira vainqueur. On ne sait pas si la diplomatie française fournit aux grands criminels de quoi laver leurs mains du sang qu’ils ont versé, ou bien si elle choisit de s’en laver les siennes. Mais le sang ne s’efface pas toujours aussi facilement que les créances. Il arrive même qu’il ne parte pas.

Les 19 et 20 juillet 2002, Vladimir Poutine reçoit à Sotchi, sur les bords de la Mer Noire, Jacques Chirac, qui vient d’être réélu Président de la République française, après avoir vaincu Jean-Marie Le Pen au deuxième tour des élections. Laissant aux orties toute prudence, Jacques Chirac tient à se démarquer de

l'ancien langage à géométrie variable d'Hubert Védrine. Il épouse carrément la thèse russe :

“La France condamne sans réserve tout acte terroriste quel qu'il soit et considère qu'aucune cause ne peut justifier des actions terroristes.”

L'ancien gaulliste oublie le sens d'une résistance nationale confrontée à la barbarie d'un occupant. Il participe activement au nouvel habillage du mannequin tchéchène, qu'on présente aux publics du monde comme le méchant personnage de la pièce. On ne saurait cautionner le crime sans participer à son corollaire : le déni. C'est pourquoi le Président français, élu contre le chef du Front National au nom des valeurs humanistes, ne se contente pas de rappeler la position des Occidentaux :

“La seule réponse convenable est de nature politique.”

Il la mine aussitôt et la vide de son sens en affirmant : “Je comprends que c'est ce qui est engagé.”

Jacques Chirac sait qu'il n'en est rien. Mais il va dire que si. Il sait que la position russe est strictement militaire, mais il va dire que non. Il sait que son interlocuteur mène une guerre à outrance contre un peuple, mais il va faire comme s'il ne le savait pas. L'affaire est entendue : il ne veut pas le savoir. Ce qu'il sait par ailleurs, c'est qu'à son retour personne — ou presque — ne lui demandera des comptes politiques pour ses déclara-

tions. Les Français, ravis ou simplement soulagés d'avoir voté contre Jean-Marie Le Pen, estiment en avoir fait suffisamment en matière de lutte contre le mal. Ils ont élu, pour beaucoup à contre-cœur, un chantre des valeurs humanistes, et cela leur suffit. Eux non plus ne veulent pas savoir "ce qui se passe" en Tchétchénie. Leur représentant les a compris. Un élu expérimenté sait qu'il y a aussi, en chaque vote, la présence latente d'une demande de sommeil. Il sait sur quels points il a des comptes à rendre à ses électeurs, et sur quels points ses électeurs le chargent de mettre en acte leur non-conscience. Quand il reviendra des bords de la Mer Noire, il sait qu'on le laissera tranquille au sujet de la dévastation d'une terre du Caucase par le pouvoir et l'armée russes. C'est pourquoi, il peut laisser tranquille Monsieur Poutine à ce sujet. ■



un Gouffre de silence

On a peu entendu parler de l'agression des personnels humanitaires d'Oxfam et d'Action Contre la Faim à Gereida, au Darfour, le 18 décembre 2006. Ces personnels ont été victimes d'agressions physiques extrêmement violentes, parmi les plus graves que l'on puisse imaginer puisqu'il s'agit de viols et de simulacres d'exécutions. Très singulièrement, ce n'est qu'au cours de la première semaine de janvier 2007 que l'information a été répercutée de manière un tant soit peu significative dans la presse, dans les colonnes de journaux tels que *Le Monde* et *Le Figaro*, ou d'un magazine tel que *Jeune Afrique*.

Jennifer VINCENT,
doctorante en
relations internationales

Quelles que soient les raisons de ce "retard à l'allumage" il est assez contraignant. On sait que le 28 décembre 2006 le président du Soudan, Omar al-Bachir a très tardivement donné "un accord écrit (...) à la mise en œuvre, dans les plus brefs délais, des mesures de soutien des Nations Unies à la MUAS (AMIS) au Darfour, ainsi qu'au déploiement d'une force internationale hybride sous l'égide de l'Union Africaine et des Nations Unies". Par ailleurs, le président du Tchad, Idriss Déby, vient d'annoncer qu'il aurait convaincu les rebelles soudanais de quitter le Darfour.

On ne doute pas que ces "avancées" soient le fruit de négociations tendues et nécessitant beaucoup d'habileté. Peut-être que la perspective d'une communication adéquate sur les exactions commises contre les personnels huma-

nitaires travaillant à Gereida a été considérée comme un “grain de sable” pouvant compromettre le travail des diplomates. Cette “communication adéquate” aurait en effet impliqué des explications et des prises de positions de la part du gouvernement français notamment.

Mais les victimes de Gereida ne sont pas des grains de sable. Leur statut d'humanitaires, s'il témoigne d'une volonté de s'engager, parfois au risque de leur santé et de leur vie, n'a pas pour conséquence de faire d'eux des victimes légitimes des barbares. Ils ne sont pas non plus destinés à être assimilés à des “corps témoins” : ce ne sont pas des corps expédiés en provenance d'un monde pacifié pour subir les tortures de la guerre et porter témoignage du caractère insoutenable de ce qui se passe au Darfour. Nous n'avons pas besoin de les sacrifier pour savoir et comprendre.

Dénoncer la violence dont ces personnes ont été les victimes, et identifier les responsables, est absolument nécessaire. Sachant que la France soutient le président de l'une des parties indirectes au conflit, M. Déby, qui n'est pas spécialement un démocrate ; sachant que la situation sur le terrain est extrêmement embrouillée, on ne doute pas de la frilosité du gouvernement français lorsqu'il s'agit de faire le jour sur ce qui s'est passé ce 18 décembre 2006, et sur l'identité des auteurs de ces crimes.

Il est très dommage que la politique de la France, en Afrique notamment, soit si peu débattue sur la place publique, et notamment au Parlement. Le prix en est ici payé par ceux qui ont subi la barbarie, insuffisamment reconnus dans leur statut de victimes. La démocratie française en paie aussi le prix, puisque le caractère ténébreux, inexpliqué, de la politique nationale en Afrique donne sans cesse l'occasion de s'interroger sur l'ordre des priorités retenues, et la place qu'y tiennent les Droits Humains. ■

le colonel **Kadhafi** sans **alibi**

*Jennifer VINCENT,
doctorante en
relations internationales*

L' "affaire des infirmières bulgares" a de quoi laisser méditatif. Le colonel Khadafi, jugeant profitable de se concilier les démocraties occidentales, s'est placé sous le regard de l'Union Européenne (UE) et de ses membres. Cette ouverture quelque peu contrainte, et bien que parcellaire, n'empêche pas d'entrevoir une réalité piteuse pour un tyran : un peuple en colère, une partie de ce peuple en colère, lui fait peur.

Il a d'abord été nécessaire de se protéger des conséquences de la criminelle indifférence qui fait passer des enfants au fil du couteau "SIDA". La colère éventuellement contagieuse de familles meurtries a été détournée vers des innocents que l'on estimait facilement "immolables". Ces sacrifiés, c'est bien sûr le personnel soignant de l'hôpital où les contaminations se sont produites. Les accusés sont étrangers car il est difficilement concevable que les mauvaises herbes poussent sur le sol national avec l'assentiment des autorités. Malheureusement pour ces dernières, ce personnel est essentiellement originaire d'un Etat membre de l'UE. Mais comment fait-on quand on a si bien éduqué son peuple à une justice d'arbitraire et de vengeance et que l'on a besoin de lui soustraire les corps, sortes de chiffons rouges, qu'il a tant envie de voir déchiquetés ?

Il faudra bien protéger ces Bulgares et ce Palestinien de l'assassinat programmé, sans quoi le Colonel perdrait tout le bénéfice de ses récents efforts pour se

concilier les Occidentaux. D'un autre côté, Khadafi, malgré son attachement au régime qu'il a mis en place, ne souhaite probablement pas devenir la victime des us et coutumes de la justice à la libyenne, en cas d'éventuelle démonstration de mansuétude envers les désignés coupables.

Espérons que l'appel fait de la condamnation à mort des innocents ne donnera pas lieu à une procédure d'une longueur interminable ; espérons surtout que l'UE ne laissera pas les autorités différer indéfiniment le dénouement qui ne doit être qu'heureux. On verrait alors le Président en posture désagréable, sa nudité fugacement exposée. Si le dilemme du tyran illustre le saccage qu'il s'est permis, sur les individus et sur les modalités du vivre ensemble et de l'exercice de la justice de son pays, il démontre également que la Communauté des Etats démocratiques d'Europe peut peser et fragiliser un régime anti-démocratique. ■

un aller simple Téhéran-Paris

*Droit et soin
contre les violences*

L' Iran menace Israël en déclarant haut et fort et plusieurs fois qu'il voudrait le rayer de la carte humaine ; l'Iran organise au vu et au su du monde une rencontre internationale négationniste... et les démocraties font profil bas ! La France, notamment, n'a pas cru bon de rappeler son ambassadeur à Téhéran – histoire de répondre à l'appel au meurtre par un tant soit peu de fermeté. L'indignation officielle, drapée dans les plis de la posture morale, s'arrange pour ne se trouver aucune traduction véritablement politique. On pousse quelques cris conjoncturels pour étouffer un silence récurrent. On joue du scandale comme d'un accessoire pour illusionniste. On dénonce et on dénonce encore, et puis on s'endort. Le régime de Téhéran a beau se donner le plaisir et la peine de nous alerter très régulièrement sur son horizon de sang – la France fait la sourde oreille. Pourtant, un rappel d'ambassadeur, un aller simple Téhéran-Paris, qu'est-ce que ça coûte ? ■

qu'est-ce que l'intérêt général ?

Ce qui fonde la morale et le droit n'a pas encore trouvé sa traduction en termes de programme et de propositions lors des consultations électorales majeures des pays démocratiques. Pourtant, les droits humains y sont fréquemment évoqués. Mais ils restent prisonniers d'un paradoxe : ils se pensent d'abord nation par nation, ou bien encore dans cet ensemble de nations qui constitue l'Union Européenne. Mais ces droits, pour être véritablement humains, doivent être compris dans leur universalité. Sinon, ce ne sont que des droits nationaux, ou des droits qui ne concernent qu'un ensemble particulier de nations : ce sont des droits pour les Français, ou pour les Européens, ou pour les gens qui vivent dans les pays démocratiques. Mais ce ne sont pas les droits humains, qui sont définis par l'appartenance, non pas à telle ou telle nation, ni même à tel ensemble démocratique, mais à l'humanité tout entière. Les droits humains sont universels, ou ils ne sont pas.

Si donc les citoyens d'une nation ou d'un ensemble de nations entendent respecter ces droits humains, ils doivent repenser ce qu'est l'intérêt général : pour partie, l'intérêt général continue de se définir dans et par le cadre national – ou dans et par l'Union –, et pour partie, il est conduit à se penser lui-même au-delà de ses propres frontières, de par les exigences de l'universalité. Les droits humains transforment ainsi nécessairement l'intérêt général, qui devient l'intérêt universel.

*Droit et soin
contre les violences*

Dès lors, deux cas de figure apparaissent : soit l'intérêt général qui est en fait un intérêt national, se crispe sur lui-même et s'arc-boute sur sa propre puissance – et alors il s'oppose aux droits humains et les contrecarre ; soit l'intérêt général national reconnaît ses propres limites et accepte de se penser aussi en termes d'universalité – et alors il favorise réellement et consolide les droits de chacun, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de ses frontières.

L'universalité des droits humains ne signifie pas pour autant le dépérissement des nations ; mais elle conduit à une transformation des idées nationales. Elle modifie leur représentation, et, à terme, c'est elle qui protège le mieux les nations des chimères nationalistes et de leurs tendances guerrières. ■

toutes affaires cessantes

Les partisans de la mondialisation dite "libérale" et les altermondialistes commettent la même erreur. Ils imaginent qu'une vaste organisation économique ou qu'un ensemble diversifié d'organisations socio-économiques pourrait, à terme, dissoudre les questions proprement politiques, celles qui concernent la nature du pouvoir et de son exercice. Les uns et les autres cherchent à éviter de penser la différence radicale qu'il y a entre démocraties — imparfaites — et dictatures. Ces idéologies contrastées voudraient ensemble nous détourner de cet impératif préalable en forme de souci : faire reculer la conception archaïque et persistante d'un pouvoir fondé sur le sang.

*Droit et soin
contre les violences*

Entre les formes tyranniques et les formes démocratiques de l'exercice du pouvoir, la fracture est indépassable.

Il incombe donc aux démocraties de maintenir une pression politique constante sur les tyrannies, tout en veillant à ne pas avoir recours à la guerre. Cela suppose de continuer à produire de la force, et de mettre cette force au service du droit. Cela suppose de contribuer à produire de la puissance, et d'utiliser cette puissance pour contenir la guerre, qui est inhérente aux formes archaïques du pouvoir. Le droit sans la force, et la diplomatie sans la puissance, sont des sources de déséquilibre qui attisent la tentation tyrannique permanente de la guerre.

Les modernes se moquent volontiers du manichéisme. Ils ont tort. Cela s'inscrit, paradoxalement, dans leur méconnaissance de la modernité. Ils cherchent à éviter de penser le monde en termes d'affrontement, alors que le XX^e siècle se sera caractérisé par l'avènement de la guerre totale. Il faut être suffisamment "manichéen" à temps pour ne pas tomber dans le manichéisme tragique de la guerre. Il faut être capable de penser à temps les oppositions fondamentales, de crainte de les méditer trop tard dans les abris.

La démocratie ne peut pas ne pas répondre à une double exigence : pour survivre, elle est condamnée à étendre son territoire ; et pour continuer d'exister en tant que telle, elle doit tout faire pour contenir la guerre. Cela suppose que les pays démocratiques soutiennent – ensemble – les mouvements démocratiques qui travaillent les tyrannies de l'intérieur. Les peuples libres doivent, toutes affaires cessantes, encourager et protéger les opposants, les résistants, les manifestants, qui accomplissent ce travail critique au péril de leur vie.

La liberté se partage ou meurt. ■

droits humains

programmes électoraux

Si nous pouvons constater que les droits humains sont aujourd'hui regardés comme des fondamentaux éthiques et juridiques — du moins dans les démocraties — nous pouvons aussi constater qu'ils n'inspirent pas fondamentalement les pensées ni les pratiques politiques. En particulier, lors des consultations électorales, ils ne sont pas placés au centre des débats. Au moment crucial de la vie d'une démocratie, ils sont quasiment absents des préoccupations énoncées. C'est un peu comme s'il y avait un pacte d'évitement entre électeurs et candidats.

*Droit et soin
contre les violences*

A partir de là se développent des politiques d'abandon, sous couvert de protestations humanistes : Rwanda, Bosnie-Herzégovine, Tchétchénie... Parfois, les interventions sont terriblement tardives : Kosovo, Timor Oriental, Sierra-Leone, Libéria... Quant à la dictature chinoise, elle bénéficie de multiples complaisances, jusqu'à se voir offrir un discours à l'Assemblée nationale en France.

Mais plutôt que de s'épuiser à protester à la marge contre toutes ces affaires de sang — qui ne sont pas des *affaires étrangères* — mieux vaut inscrire notre souci au cœur de la vie politique, c'est-à-dire d'abord dans les campagnes électorales et dans les débats qui les animent. Tant que des élus ne se sentiront pas explicitement mandatés pour mettre en place des politiques centrées sur les droits humains, ces droits resteront un idéal paradoxal. Ils

continueront d'être à la fois encensés et oubliés. La Cour Pénale Internationale sera chargée de juger des crimes qu'on aura laissés se perpétrer ; les Organisations non gouvernementales seront instrumentalisées et masqueront, malgré elles, la carence des Etats ; les commémorations solennelles des grands crimes passés seront quasiment contemporaines des nouveaux crimes de masse.

L'enjeu nous semble donc d'inscrire notre souci dans la vie politique même, en rappelant, tout au long des campagnes électorales à venir, ce primat des droits humains, et en exigeant qu'il se traduise par des engagements précis et concrets. La lutte contre les politiques d'abandon ne peut se satisfaire d'attitudes protestataires. Elle passe par des programmes qui doivent être soumis aux suffrages.

Les crimes commis ou tolérés par certains Etats doivent être combattus par des politiques mises en place par d'autres Etats. Il n'en ressort pas un risque accru de déclenchement des guerres, puisqu'il s'agit au contraire d'œuvrer sans discontinuer à la prévention des guerres. Et nous n'oublions pas ce que recouvre ce pluriel : guerre entre des nations, guerre civile, véritable guerre menée par un Etat contre son propre peuple. C'est ce champ d'ensemble des violences politiques que nous devons penser au moment même des élections. Il est difficile de demander aux gens de penser soudain le monde, quand on les encourage la plupart du temps à ne pas se soucier de lui. On ne

sort pas brusquement de leur léthargie ceux qu'on avait assignés à la position de spectateurs. C'est un travail continu de rappeler à chacun sa part de responsabilité universaliste. Et ce travail passe par des projets énoncés et débattus lors des campagnes électorales. Si le vote veut sortir de la non-assistance quant aux affaires de sang, il faut que le vote pense le sang, afin d'en contrecarrer les logiques archaïques internes.

Si nous voulons que des actions gouvernementales pèsent à l'échelle du monde en faveur des droits humains, il faut que les gouvernements se sentent liés par de véritables engagements pris devant leurs peuples et devant leurs représentants. La vigilance des élus reposera sur un nouveau pacte de conscience sorti des urnes, aux antipodes de l'évitement consensuel d'aujourd'hui. ■

Colloque

Droits Humains et Fondamentaux Politiques

Ce colloque portera sur la place des droits humains dans les relations internationales, et notamment sur la place réelle qu'ils occupent – ou qu'ils n'occupent pas – dans la définition des politiques dites “étrangères” de la France et de l'Union Européenne.

Il portera également sur le souci – ou l'absence de souci – concernant les droits humains dans le monde au moment des élections qui jalonnent la vie des pays démocratiques. Il s'agira de penser l'opposition entre démocraties et tyrannies, tant du point de vue de la mise en œuvre des politiques que de la responsabilité des électeurs.

PROGRAMME

☐ *Jeudi 08 mars 2007, de 14^h00 à 17^h00*

- **Pour une communauté des démocraties.**
Bernard LEMPERT – Philosophe et analyste
- **Les mauvaises habitudes de la France en Afrique.
L'exemple du Togo.**
Jennifer VINCENT – Doctorante en relations internationales

☐ *Vendredi 09 mars 2007, de 9^h00 à 12^h00*

- **Crimes contre l'Humanité et génocides :
la responsabilité des Etats.**
Catherine COQUIO – Professeur de littérature comparée,
présidente de l'Association Internationale de Recherche sur les
Crimes contre l'Humanité et les Génocides (AIRCRIGE)
- **L'Union Européenne, Cuba et les droits humains.**
Pierre RIGOULOT – Directeur de l'Institut d'Histoire Sociale et
rédacteur en chef de la revue “Histoire et Liberté”

De 14^h00 à 17^h00

- **L'échec de la diplomatie bilatérale des droits humains.**
Marie HOLZMAN – Sinologue, présidente de l'association
Solidarité Chine
- **Le mouvement démocratique chinois.**
Jean-Philippe BEJA – Directeur de recherche CNRS/CERI

Samedi 10 mars 2007, de 9^h00 à 12^h00

• **Les responsabilités françaises dans le génocide rwandais.**

Yves TERNON – Docteur en histoire

• **Agir pour le Darfour.**

Richard ROSSIN – Ancien secrétaire général de "Médecins Sans Frontières"

De 14^h00 à 17^h00

• **Les démocraties face au roi Poutine.**

Laure MANDEVILLE – Grand reporter, responsable de l'Association des journalistes France-Russie

• **Les Droits Humains : une problématique morale, politique et anthropologique. Quelques réflexions.**

Véronique NAHOUM-GRAPPE – Anthropologue, chercheuse à l'EHESS

COÛT PÉDAGOGIQUE

Inscription individuelle :

(n'ouvre pas droit à la formation permanente)

- pour l'ensemble de la session.....80 €
- pour une journée30 €
- pour une demi-journée20 €

Inscription étudiant (moins de 26 ans) :

ou demandeur d'emploi :

(merci de joindre un justificatif)

- pour l'ensemble de la session.....30 €
- pour une journée15 €
- pour une demi-journée10 €

Inscription dans le cadre de la formation permanente :

- pour l'ensemble de la session.....150 €
- pour une journée60 €
- pour une demi-journée40 €

Bulletin d'inscription

à la Session de formation proposée par Droit et soin
contre les violences

Nom et prénom

ou

Dénomination sociale(*)

Adresse

Adresse de facturation (si différente)

Assistera :

à la session du 8 au 10 mars 2007

uniquement le : **matin** **après-midi** **journée**

- 08 mars

- 09 mars

- 10 mars

Si vous souhaitez recevoir une convention de stage, précisez l'adresse où
vous souhaitez la recevoir :

*Ce bulletin d'inscription est à retourner, accompagné du
règlement en un chèque libellé à l'ordre de :*

**Droit et soin contre les violences
90 bis, rue de Fougères, 35700 Rennes**

(*) Pour les " institutionnels ", merci de détailler sur un feuillet annexe la liste des participants (noms et
prénoms) en précisant les journées retenues.

Bulletin d'abonnement

Nom

Prénom

Adresse

Désire recevoir la revue à partir du numéro inclus.

Abonnement 4 numéros : France 16 euros

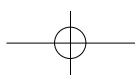
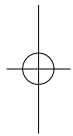
Abonnement de soutien à partir de 25 euros

Règlement par chèque à l'ordre de :

Droit et soin contre les violences

90 bis, rue de Fougères - 35700 Rennes

Notes



Revue éditée par Droit et soin contre les violences

Siège social : 149 avenue du Maine – 75014 Paris

e-mail : droitetsoin@free.fr

Site web : droitetsoin.fr

Directeur de la publication : Pierre Jalet

Secrétariat général : Jennifer Vincent – 06 21 40 07 24

Administration-gestion des abonnements : A B A Com – 02 99 27 47 54

Conception graphique et édition : Imprimerie des Longchamps – 02 99 63 26 30

Diffusion : Droit et soin contre les violences

Le numéro : 5 euros

Abonnement 4 numéros : 16 euros

Abonnement de soutien à partir de 25 euros

Chèque à l'ordre de Droit et soin contre les violences

Dépôt légal à parution

N° ISSN (en cours d'attribution)

La reproduction et la traduction des textes publiés dans Le quai d'en face sont interdites pour tous les pays, sauf accord spécial.

una ley y es...
justifico...
identico palestino...
a mal... por los...
condene...
da a Pilat, al sur de...
el ministro israeli...
el laborista boir Peret...
maderia que... no el pa...
la Yihad Isláma para...
advintio... "Pe...
terroristas que ha...
israelies".

aciones...
israeli, Ehu' what der...
a low cost said...
antene new ent...
ays poss...
to stay in...
for a...
day in...
stand...
they show...
am ha...
updated in several day...

In order to keep your PC protected from a constant flood of new viruses, spyware and other malicious software flying around the Internet, the antivirus program needs to download regular updates from the manufacturer. Try opening and manually updating your antivirus program (most ones have an Update button on the main screen, or adjusting the program's settings frequently. You may also get Security Center alerts if the subscription for your antivirus expires.

...den...
...sonra...
...durulması...
...ideolojilere...
...bilgiler...
...önelim...
...sürü...
...düşen...
...Bır...
...genç...
...Ocakla...
...gösteri...
...Adya...
...ve...
...ve...
...Hazo...
...un...

...source...
...Linux...
...order is...
...recorded...
...source...
...order is...
...recorded...
...source...
...order is...
...recorded...

...source...
...order is...
...recorded...
...source...
...order is...
...recorded...
...source...
...order is...
...recorded...

...source...
...order is...
...recorded...
...source...
...order is...
...recorded...
...source...
...order is...
...recorded...

...source...
...order is...
...recorded...
...source...
...order is...
...recorded...
...source...
...order is...
...recorded...

...source...
...order is...
...recorded...
...source...
...order is...
...recorded...
...source...
...order is...
...recorded...

...source...
...order is...
...recorded...
...source...
...order is...
...recorded...
...source...
...order is...
...recorded...

...source...
...order is...
...recorded...
...source...
...order is...
...recorded...
...source...
...order is...
...recorded...

...source...
...order is...
...recorded...
...source...
...order is...
...recorded...
...source...
...order is...
...recorded...

...source...
...order is...
...recorded...
...source...
...order is...
...recorded...
...source...
...order is...
...recorded...

...source...
...order is...
...recorded...
...source...
...order is...
...recorded...
...source...
...order is...
...recorded...